

26 juillet 2022

Prolongation de la campagne du Budget participatif au 28 août 2022



À travers un appel à projets, la collectivité invite ses habitants à proposer, dans le champ de compétences provinciales, des projets d'intérêt général, utiles à la population, et contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Afin de permettre le dépôt d'un plus grand nombre de projets participatifs, la province Sud prolonge la date de dépôt des dossiers au dimanche 28 août 2022, à 23 heures.

L'initiative du budget participatif ainsi entend répondre à une double préoccupation :

- **Renouveler la participation citoyenne** à travers un engagement simple : *vous proposez vos idées, nous les réalisons*
- **Faire bénéficier la province Sud de l'expertise d'usage** de ces habitants, tout en leur offrant un accompagnement technique par l'administration provinciale.

Devant l'engouement autour du budget participatif et le franc succès de la 1^{ère} édition (38 projets lauréats sur 161 projets déposés) et la 2^e édition (66 projets lauréats sur 203 projets déposés), la province Sud souhaite aujourd'hui renouveler sa démarche collaborative et participative.

>>> Pour déposer un projet [ICI](#)

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.